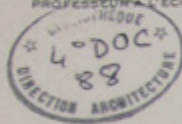


# JEAN TROUVELOT

ARCHITECTE DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT (S.A.D.O.)  
ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES  
PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS

15, RUE DE POISSY, PARIS, V<sup>e</sup>  
TEL. ODÉON 82-08



MARDI MATIN

SEINE

PARIS

L'Architecte en chef des Monuments Historiques  
Jean Trouvelot, à  
Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale  
Secrétariat Général des Beaux-Arts  
Direction des Services d'Architecture  
Bureau des Monuments Historiques et des Sites.

## ROTONDE DE LA VILLETTE

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un dossier relatif au projet d'aménagement des abords de la Rotonde de la Villette et de son bassin.

Cet avant-projet comprend :

- un rapport,
- un plan d'ensemble du bassin et de la Rotonde, état actuel,
- un plan d'ensemble du bassin et de la Rotonde, projet d'aménagement,
- un plan d'ensemble du bassin et de la Rotonde, zone à protéger et à aménager,
- un plan des abords de la Rotonde, état actuel,
- un plan des abords de la Rotonde, projet d'aménagement,
- un plan projet d'enceinte des Fermiers Généraux,
- un plan de la Villette par Verniquet, an IV,
- un plan de la Villette en 1812,
- un plan de la Villette et du tracé du canal Saint-Martin,
- un plan de la Villette par Jacoubet en 1836,
- 4 perspectives de la Rotonde et du bassin de la Villette, projet d'aménagement,
- 12 photos du bassin et de la Rotonde de la Villette d'après des documents anciens de la Bibliothèque du Musée Carnavalet,
- une photo du projet de restauration de la Rotonde,
- 4 photos des perspectives du projet d'aménagement de la Rotonde et du bassin
- 14 photos de l'état actuel des abords de la Rotonde de la Villette.

Paris 5 juillet 1943  
L'Architecte en chef des Monuments Historiques

SEINE

PARIS

ROTONDE DE LA VILLETTE

PROJET D' AMENAGEMENT DES ABORDS

---

Jusqu'à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle les sorties de Paris dans la région de la Villette, qui formait encore un village en dehors de la capitale, étaient assurées par deux routes ou chemins, sensiblement parallèles à leur départ : le chemin de la Villette, actuellement rue de Flandre, faisant suite à la rue du faubourg Saint-Martin, le chemin de Pantin, actuellement rue de Meaux, qui passe par le place du Combat, contourne le pied des Buttes-Chaumont et rejoint l'avenue Jean Jaurès, devenue à son tour la route de Meaux, grande avenue bordée d'arbres, percée à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, qui relia le chemin de la Villette au chemin de Pantin.

Entre cette avenue et la rue de Flandres devaient être construits la Rotonde de la Villette et le bassin qui la précède.

Pour percevoir les droits d'entrée sur les denrées et les marchandises amenées à Paris, la Ferme Générale chargée de cette perception, envisagea en 1781 d'établir au pourtour de la ville, une enceinte continue formée par un mur percé d'entrées; au droit de ces entrées, pour loger les services, devaient s'élever dix-sept grands bureaux, trente petits, trente-trois postes d'observation et des guérites.

Le projet étant confié à Charles-Nicolas Ledoux, architecte de la Ferme, celui-ci remit en 1783 les plans de plusieurs bureaux de la section sud, - Vaugirard, Gros caillou, école Militaire -. L'érection de la cloture décidée en 1784 fut adoptée définitivement, par un arrêté du conseil, le 23 Janvier 1785. L'exécution commença aussitôt.

Ledoux avait établi un projet grandiose: un mur épaulé de contreforts formait l'enceinte, percé de portes monumentales, bordé intérieurement côté ville par un chemin de ronde et, extérieurement, par de larges boulevards plantés d'arbres, boulevards qui subsistent encore. Ledoux voulait que les entrées de Paris fussent monumentales et avait donné ce caractère aux bureaux et bâtiments qu'il appelait " les Propylées ".

Les constructions puissantes et sobres, architecture de grands volumes géométriques ornés de colonnades, ayant leur valeur par la recherche des proportions, étaient surtout un grand décor à la vérité peu logeable.

Cette cloture qui renforçait définitivement la perception d'impôts impopulaires, fut violemment critiquée par les parisiens. Malgré cette hostilité, les travaux continuèrent, arrêtés à divers reprises pour des raisons financières ou par suite des événements - la Ferme ayant intérêt à renforcer son contrôle pour éviter les fraudes -.

En 1787 la direction des travaux fut en partie retirée à Ledoux. Le rapport des inspecteurs du 24 Septembre 1787, conservé à la Bibliothèque d'art et d'histoire de la ville de Paris, nous donne des détails précis sur l'état d'avancement des travaux et sur les économies proposées. Ces économies, comme de nos jours où l'on voit grand ou petit suivant l'esprit très variable du moment, envisageaient la suppression des colonnades pour récupérer les matériaux, économie illusoire, beaucoup plus spectaculaire que réelle, les matériaux ouvrés et mis en place étant en grande partie inutilisables à d'autres fins. Heureusement, les esprits étant redevenus plus calmes, ces suggestions bizarres ne furent pas réalisées et la majorité des bureaux presque achevée, fut terminée suivant le plan initial.

Parmi les constructions prévues au plan, l'ensemble formé par les portes de Pantin et de la Villette avec le bureau Saint-Martin, fut presque complètement réalisé à la jonction des routes de Meaux et de Flandres.

Cette vaste composition monumentale, comprenait: le bureau Saint-Martin ou Rotonde de la Villette, deux groupes de guérites ou pavillons en pierre encadrant les portes et reliés à la Rotonde par une grille; en arrière de ce bâtiment un mur circulaire reliait les portes; une rangée de grands arbres, épousant en plan de mur circulaire, formait fond à la composition.

La Rotonde et trois bureaux furent construits, seule la Rotonde subsiste. En avant de celle-ci, une place circulaire occupait l'emplacement de la gare routière actuelle, le bassin n'existait pas et n'était pas prévu, des champs en occupaient l'emplacement.

En 1802 les travaux du canal de l'Ourcq, sur le projet de Solage et Bessu commencèrent; ils relièrent par un parcours sinueux de quatre-vingt-seize kilomètres la partie supérieure de l'Ourcq affluent de la Marne, à Paris; simple fossé creusé en terre sans écluses ni revêtement, il aboutit au bassin de la Villette, grande pièce d'eau axée sur le centre de la façade de la Rotonde, entre la rue de Flandres et la route de Pantin.

Ces travaux achevés en 1818 modifièrent complètement les abords de la Rotonde de la Villette tout en complétant d'une façon heureuse la composition. Le bassin entouré de rangées d'arbres servait de miroir d'eau, de lieu de promenade et au déchargement de bateaux de faibles dimensions.

A la tête du bassin devant la Rotonde, un canal oblique de peu de longueur, entouré de quais et de bornes, terminé par un petit bassin dominé par un massif de maçonnerie, servit de point de départ à l'aqueduc de Ceinture; se dirigeant vers la place Pèreire en suivant le pied de la Butte-Montmartre, il alimentait divers fontaines, en particulier les fontaines de la place de la Concorde; la rue de l'Aqueduc en garde le nom.

Un peu plus tard, vers 1825, le canal Saint-Martin, déjà amorcé sur le bassin de la Villette symétriquement à l'aqueduc de Ceinture, fut creusé.

A cette époque, vers 1830-1850, l'ensemble architectural urbain de la Villette, présenta le maximum de beauté et d'intérêt, bien que réalisé en plusieurs fois et complété par des voies d'eau qui n'avaient pas été prévues initialement. Architectes et ingénieurs avaient réalisé là une oeuvre harmonieuse.

A partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, le développement de l'agglomération parisienne, son extension, l'incorporation du village de la Villette dans la nouvelle enceinte et aussi l'indifférence en matière d'art, développée par l'esprit de spéculation et de rendement financier à tout prix, contribuèrent jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle à l'amoindrissement de ce bel ensemble urbain.

Le bassin devenu port fluvial fut masqué par la construction d'entrepôts remplaçant les allées plantées d'arbres, une haute construction industrielle l'entrepôt réel des Douanes, éleva son bloc sur le terreplein entre la Rotonde et le bassin. La Rotonde elle-même subit des transformations regrettables pour devenir un abri de bureaux, deux de ses porches fermés par des baies lui enlevèrent son caractère, ainsi que deux grands pavillons construits à proximité à droite et à gauche. Ensermée dans ces bâtiments sans grâce, elle perdit tout intérêt. Les guérites des portes tombées en ruine, disparurent également. Enfin, tout le quartier se couvrit de constructions industrielles et d'immenses de toute hauteur, sans plan d'ensemble. A cela s'ajouta le viaduc de la ligne aérienne du métro qui effleure à un mètre près le fronton côté ville, de la Rotonde.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ou au début du XX<sup>ème</sup> siècle, il ne restait rien d'apparent de ce que fut cinquante ans plus tôt une des plus belles entrées de la ville.

Depuis, la démolition de l'entrepôt réel des Douanes incendié et celle des pavillons voisins de la Rotonde, dégagèrent le monument tombant en ruine et menacé lui-même de démolition.

Le classement parmi les Monuments Historiques et l'intérêt que lui porta la Commission du Vieux Paris le sauvèrent de la destruction en attendant sa restauration, amorcée il y a quelques années.

Les abords débarrassés des constructions parasites requerront un commencement d'aménagement par l'établissement d'une gare routière dont les constructions, d'un goût médiocre, ne peuvent être maintenues, et par l'établissement autour de la Rotonde d'un petit square ombragé d'un fouilli d'arbres qui masque le monument. Malgré les critiques que l'on peut faire sur cet aménagement, il constitue une amélioration qui ne peut cependant, être considérée comme définitive. D'autres parties du terreplein sont encore couvertes de bâtiments misérables ou sans beauté, une maison basse à un étage occupe l'emplacement du canal remblayé de l'aqueduc de Ceinture; des bâtiments de l'administration des canaux élevèrent leur masse cubique industrielle sur les quais de la tête du bassin, qui eux-même, sont transformés en dépôts de matériel de voirie.

Tout cela est peu digne de l'entrée de Paris, car, si la Rotonde de la Villette, ancienne entrée de la capitale à la jonction des routes de Flandres et d'Allemagne, est incorporée dans la ville, elle n'en reste pas moins le centre d'une composition architecturale marquant que cet endroit est l'entrée de la capitale d'une grande nation.

Nous pensons qu'il appartient au Service des Monuments Historiques, qui a la mission et le devoir de conserver les beautés artistiques de notre pays, de concevoir et de mettre en oeuvre le plan d'aménagement de ce site urbain.

Nous présentons avec le projet de restauration de la Rotonde de la Villette - oeuvre des plus marquantes de l'architecture de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, oeuvre de l'architecte Charles-Nicolas Ledoux -, un avant projet d'aménagement des abords de la Rotonde, du bassin de la Villette et des grandes voies avoisinantes.

Le tracé d'une grande composition urbaine existe; la fin du XVIII<sup>ème</sup> et le début du XIX<sup>ème</sup> siècle l'ont consacrée, exécutée, il suffit de quelques aménagements, de réglementations et de servitudes architecturales pour la recréer assez facilement avant que des constructions neuves ne remplacent la presque totalité des constructions vétustes et n'en rendent l'exécution difficile, impossible ou onéreuse.

Cet avant-projet ne vise pas à rétablir un état ancien, trop de modifications ont été apportées dans ce lieu depuis cent cinquante ans: le canal de l'Ourcq, le canal Saint Martin et le bassin de la Villette n'existaient pas au moment de la réalisation du projet de Ledoux. Lors de la construction de ce bassin, le quartier de la Villette était la campagne, le bassin destiné à servir de débarcadère à de légers bateaux était bordé d'arbres. Des entrepôts et tout un quartier industriel, une ville, ont été construits depuis ainsi que le métro. Ce sont des faits qui existent, qui sont la conséquence de l'évolution de la vie et de la ville et contre lesquels on ne doit pas s'opposer.

Nous avons cherché à aménager le terrain en tenant compte du plan ancien vers 1836, époque à laquelle le site de la Villette présentait le maximum d'intérêt architectural urbain, et des transformations subies, ainsi que des nécessités de la vie urbaine actuelle.

La totalité du bassin de la Villette ne peut redevenir une promenade plantée d'arbres comme il y a cent ans, il est un port industriel important dans la ville, on doit lui garder ce caractère. Les entrepôts actuels, constructions médiocres, pourront être reconstruits suivant un plan déterminé et un modèle à établir pour le maximum d'utilisation tout en présentant un caractère architectural industriel. Les voies qui les desservent sont trop étroites et pourraient être doublées par une deuxième voie, séparée de la première par un rang d'arbres émergeant au dessus des entrepôts, ligne de verdure qui servirait de cadre au bassin. Des voies secondaires transversales relierait les rues en bordure du bassin aux avenues de Flandre et Jean Jaurès.

Des servitudes de hauteur, de matériaux et, dans une certaine mesure d'architecture, seraient appliquées à toutes les constructions entourant le bassin, constructions qui, avec la pièce d'eau, constitueraient un grand ensemble monumental.

Etant donné l'étroitesse des pâtés de maisons entre la tête du bassin le terre-plein de la Villette, la rue de Flandre et l'avenue Jean Jaurès, les rues latérales au bassin ne seront pas élargies à cet endroit. Du reste, au point de vue perspective, cela n'est pas souhaitable car l'espace autour du rond-point de la Rotonde serait trop grand et hors d'échelle; les débouchés de ces rues seront suffisamment assurés par les rues transversales et la rue de Crimée.

La perspective du bassin est terminée, à l'opposé de la Rotonde, par deux blocs d'entrepôts fermant la composition et entre lesquels s'ouvre l'entrée du canal de l'Ourcq; cette disposition paraît heureuse et nous proposons de la conserver, ainsi que la passerelle dont l'arc élégant ne nuit pas, à notre avis, à l'aspect général et est un des rares points d'où l'on puisse franchir l'obstacle fait à la circulation par ces voies d'eau.

La circulation étant coupée par le bassin de la Villette, la rue de Crimée, transversale importante, franchissant par un pont mobile le canal à son entrée dans le bassin et drainant une grande partie du trafic des quais, pourrait être élargie. Des aquates assainissant le quartier peuvent être prévues de part et d'autre du canal le long de la rue de Crimée.

La rue de Flandre, vieille route à peine modifiée depuis cent ans, manifestement trop étroite pour la circulation intense qu'elle reçoit - grande sortie de Paris vers l'aérodrome du Bourget, le nord de la France et les pays nordiques -, doit avoir une largeur égale à celle de l'avenue Jean Jaurès, autre grande artère - sortie de Paris vers l'est de la France et l'Europe centrale -, dont le large tracé conçu au XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pas subi de modifications.

Les boulevards extérieurs, larges voies, traversés longitudinalement suivant leur axe par le viaduc du métro, n'ont guère à subir de changements dans leur tracé et leur largeur; deux rangs d'arbres bordent sur un terre-plein central le viaduc du métro, le masquant en partie; quelques rectifications d'implantations paraissent seules nécessaires. Toute fois, une modification de l'alignement des angles des boulevards extérieurs s'impose au croisement de l'avenue Jean Jaurès et de la rue de Flandre pour faciliter la circulation, des immeubles faisant actuellement saillie et empêchant toute visibilité dans ces carrefours dangereux.

Enfin, nous envisageons de reporter la rangée d'arbres garnissant le trottoir de la partie circulaire des boulevards en arrière de la Rotonde, sur le trottoir élargi au pied du métro longeant la Rotonde.

Des réglementations d'architecture devront être établies pour toutes les constructions entourant les abords de la Rotonde, les places et les carrefours voisins du monument et les départs d'avenues, rues et quais.

Il y a lieu de débarrasser de toutes les constructions parasites qui le déparent, le terre-plein entre la Rotonde et le bassin et de remettre à jour en partie le canal de tête de l'aqueduc de Ceinture, pour rétablir l'équilibre de la composition telle qu'elle avait été conçue et réalisée. Il est probable que les maçonneries des quais de ce canal subsistent sous le remblai; nous ne croyons pas cependant qu'il faille lui donner sa longueur primitive pour ne pas entraver la circulation. Une fontaine pourrait orner le bassin, rappelant l'ancien édicule qui servait de tête à l'aqueduc.

Nous avons prévu deux masses d'arbres taillés et plantés en quinconces pour encadrer la perspective formée par la tête de la composition du bassin et arrêter la ligne des entrepôts. Par contre, nous estimons que sur le terre-plein central, il ne doit pas y avoir de végétation, ce terre-plein est un quai et doit conserver ce caractère. De cet emplacement, on jouira d'une belle perspective sur le bassin et le port animé par les chalands.

La Rotonde de la Villette est un monument qui a été conçu pour affirmer l'entrée d'une grande ville. Si la limite de Paris s'est reportée largement au delà de l'enceinte du XVIIIème siècle et du début du XIXème siècle, le carrefour de la Villette à la jonction de deux des plus importantes voies d'accès à la capitale - routes de Flandres et d'Allemagne - n'en reste pas moins encore l'entrée de la ville par excellence. Comme telle, elle doit être visible de toutes parts, c'est un monument public, décoratif de haute valeur architecturale.

Le square qui entoure le monument en le masquant est trop petit d'échelle, il cache le monument qui est fait pour être dégagé et paraît mièvre. La courbe du métro coupe par sa ligne sèche et métallique la Rotonde qu'elle frôle de près, métro que, ne pouvant supprimer, nous proposons de camoufler par une rangée d'arbres élancés et serrés - peupliers d'Italie ou autre essence -, écran légèrement cintré derrière la Rotonde en avant du viaduc, servant de fond à la composition et masquant les immeubles situés à l'arrière.

Le jardin actuellement clos par une maigre cloture en fer ferait place à un terre-plein pavé et gazonné entouré d'un mur bahut et de bornes. D'autre part, les rues avoisinantes et avenues ayant été surhaussées lors de l'établissement du bassin pour retenir les eaux, la Rotonde est enterrée de cinquante à soixante centimètres. Afin de lui rendre en partie ses proportions, le sol de son entourage serait abaissé, des marches lui donneraient un accès au delà des bornes.

Enfin un fait nouveau existe: depuis quelques années une gare routière a été installée sur le terre-plein entre la Rotonde et la tête du canal. Le maintien d'une gare routière à cet emplacement ne présente aucun inconvénient, les sorties de villes ont été de tout temps le point de départ des moyens de transports. La vie intense qui s'y déploie n'est pas une gêne, bien au contraire, les voyageurs arrivant dans Paris par cette entrée auront une impression heureuse sur la ville, ainsi que ceux circulant dans leurs voitures personnelles arrivant par les grandes avenues. Cet emplacement est un emplacement naturel; ce qui doit être, c'est qu'il ne soit pas encombré de bâtiments quelconques et que les bâtiments discrets qui l'accompagneront nécessairement soient étudiés pour être en accord avec le site.

Paris se doit d'avoir de belles entrées. Cette ville est la capitale d'une grande nation vers laquelle sont tournés les regards d'une grande partie de l'humanité et qui représente, pour nous français et pour les étrangers, toute une civilisation brillante et humaine.

L'entrée dans une ville créatrice d'art doit être noble et c'est pour cela qu'il est indispensable de mettre en valeur la Rotonde et le bassin de la Villette, une des entrées de Paris.

Pour réaliser ce programme de mise en valeur, nous proposons de classer comme site, les abords de la Rotonde dans un périmètre suffisamment étendu, en comprenant dans ce classement les sols, les façades et les combles des bâtiments entourant ce monument, le terre-plein entre la Rotonde et la tête du canal et les carrefours de croisement des boulevards et des grandes artères avoisinantes.

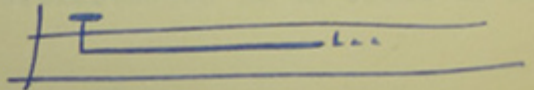
Le classement comme site du bassin doit comprendre tout le bassin, les quais et leurs constructions, les immeubles - façades et couvertures - entourant le bassin.

Ces servitudes établies, on pourra commencer l'exécution du plan d'aménagement en nettoyant le square de la Rotonde, en plantant les arbres destinés à masquer le métro, en démolissant les maisons basses et vétustes qui couvrent le canal de l'aqueduc de Ceinture, et en aménageant le terre-plein. Les autres travaux se poursuivent au fur et à mesure des possibilités.

Déjà, ces premiers travaux faciles à réaliser et n'entraînant que des dépenses relativement faibles, contribueront considérablement à la mise en valeur du site.

Paris le 11 Février 1943,

l'Architecte en chef des Monuments Historiques,





Références pour l'histoire de la Rotonde et du bassin de la Villette  
ouvrages et plans consultés

---

1°/ Extrait du procès-verbal de la visite des bâtiments et murs de la clôture de Paris le 11 Avril 1788.

Bibliothèque de la ville de Paris  
Manuscrit 27.101

2°/ Extrait du rapport contenu dans la collection des plans des différents bureaux des Barrières de la partie septentrionale de Paris, Année 1791. accompagné des plans.

Bibliothèque de la ville de Paris  
Manuscrit 28.300 Tome II.

3°/ Série de 48 gouaches sépia de Palaiseau, 31/22. Manuscrit 10.249. in.fol.

d° 48 gravures de Palaiseau, plus petites. Manuscrit I.317 bis infol.  
Bibliothèque de la ville de Paris

Plans du bassin et des abords :

- Enceinte des Fermiers Généraux, projet de construction.
- Plan en 1812 du bassin et de la Rotonde en dehors de l'enceinte des Fermiers. commune de la Villette.
- Plan de Verniquet, An IV.
- Tracé du canal Saint-Martin.
- Plan de Jacoubet, 1836.
- Service du cadastre des communes extérieures. - 61 boulevard Ampère -. plans du cadastre.

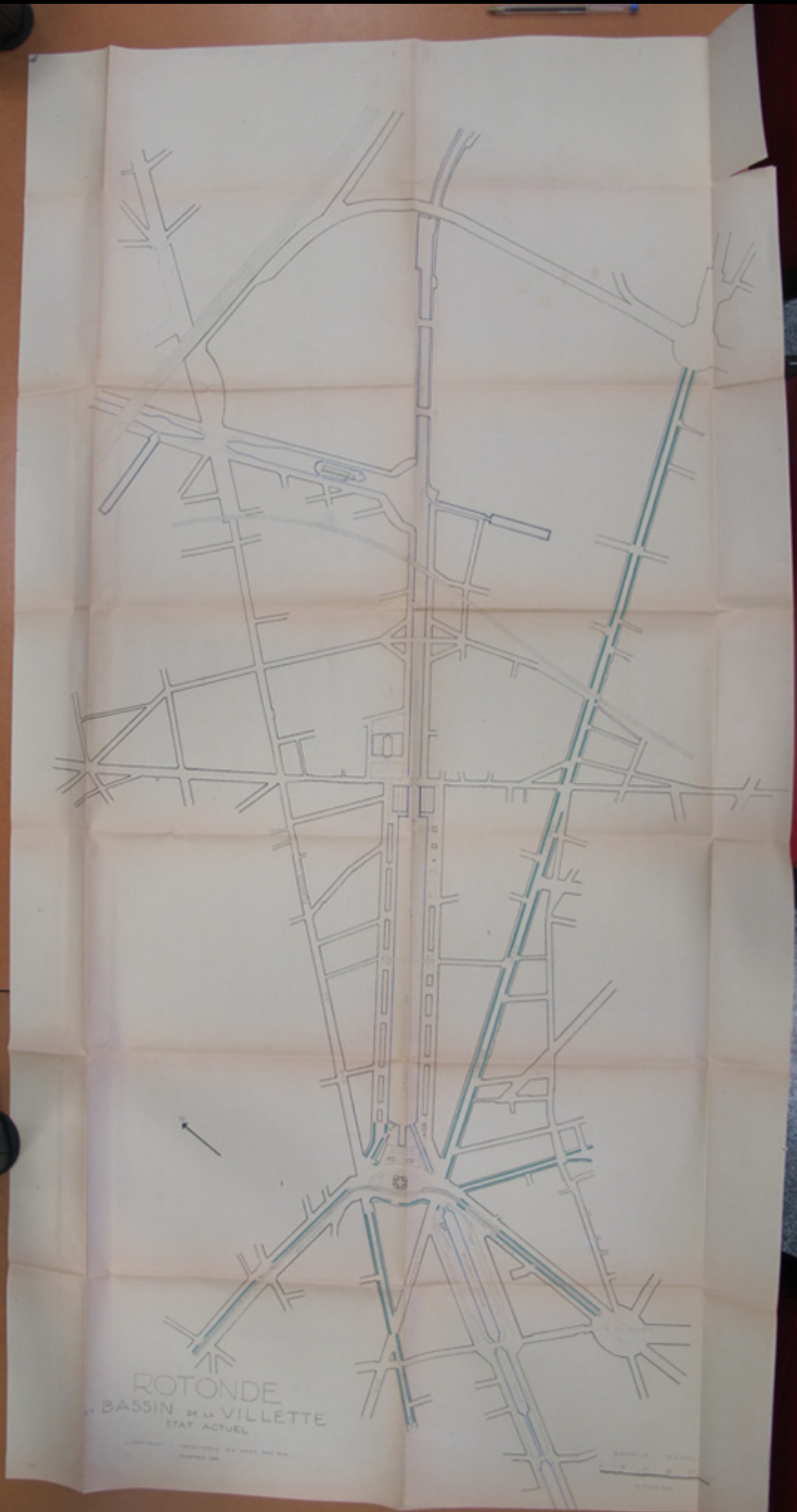
Livre sur Claude-Nicolas Ledoux, 1736-1806. par Madame Geneviève Levallet-Haug, 1934.

Musée Carnavalet :

- Swebacher, dit Fontaine : Barrière de la Villette en 1823, peinture signée de 1823. 375/46
- Léon Herpin : une sortie. décembre 1870. Peinture signée. 5/46
- Boulanger : la Villette cernée par les troupes de Versailles. peinture signée. 50/65
- Tannay : retour de la grande armée de la campagne d'Allemagne.
- Réception de Charles X au retour du sacre par la Municipalité de Paris en 1825.

Nous joignons à notre étude des calques ou des reproductions d'un certain nombre de ces documents.

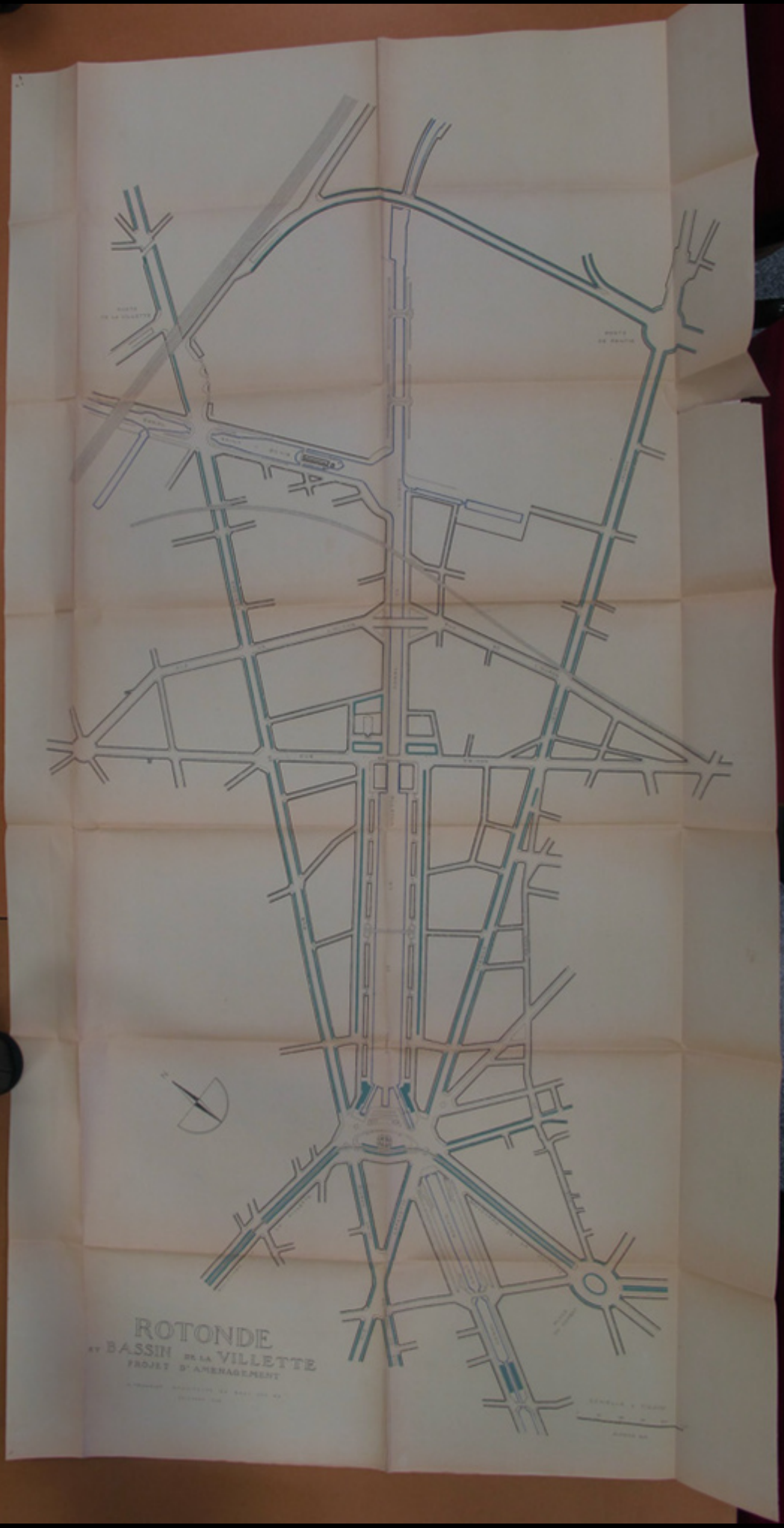
Sur tous, la Rotonde de la Villette figure avec ses 4 frontons, même sur les croquis faits d'après nature et sur les plans dont l'exactitude est contrôlable ou indiscutable.



ROTONDE  
BASSIN DE LA VILLETTE  
ETAT ACTUEL

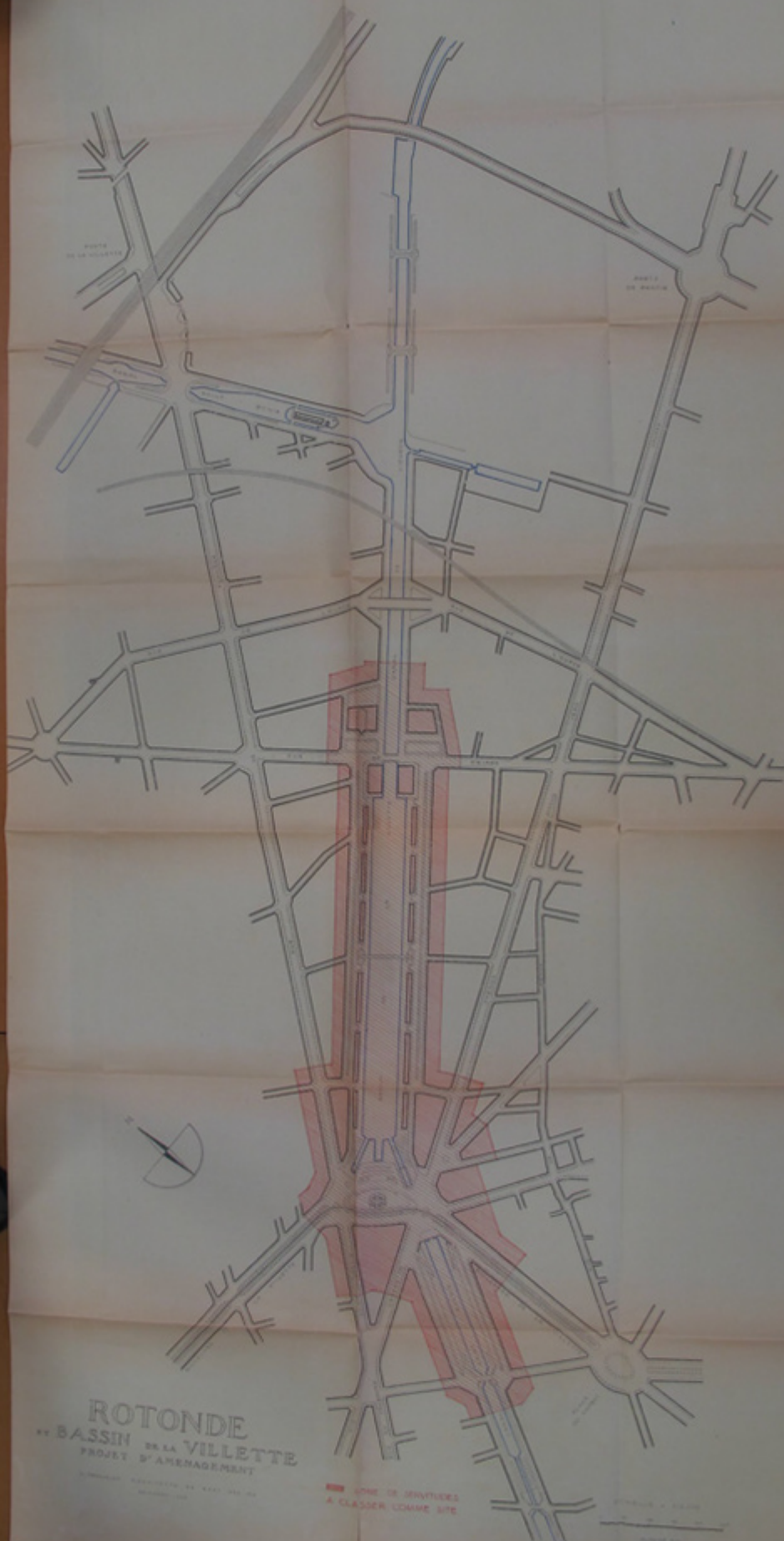
PROJET DE L'ARCHITECTE J. L. LEVY  
1977

1:1000



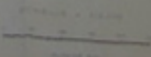
ROTONDE  
ET BASSIN DE LA VILLETTE  
PROJET D'AMÉNAGEMENT

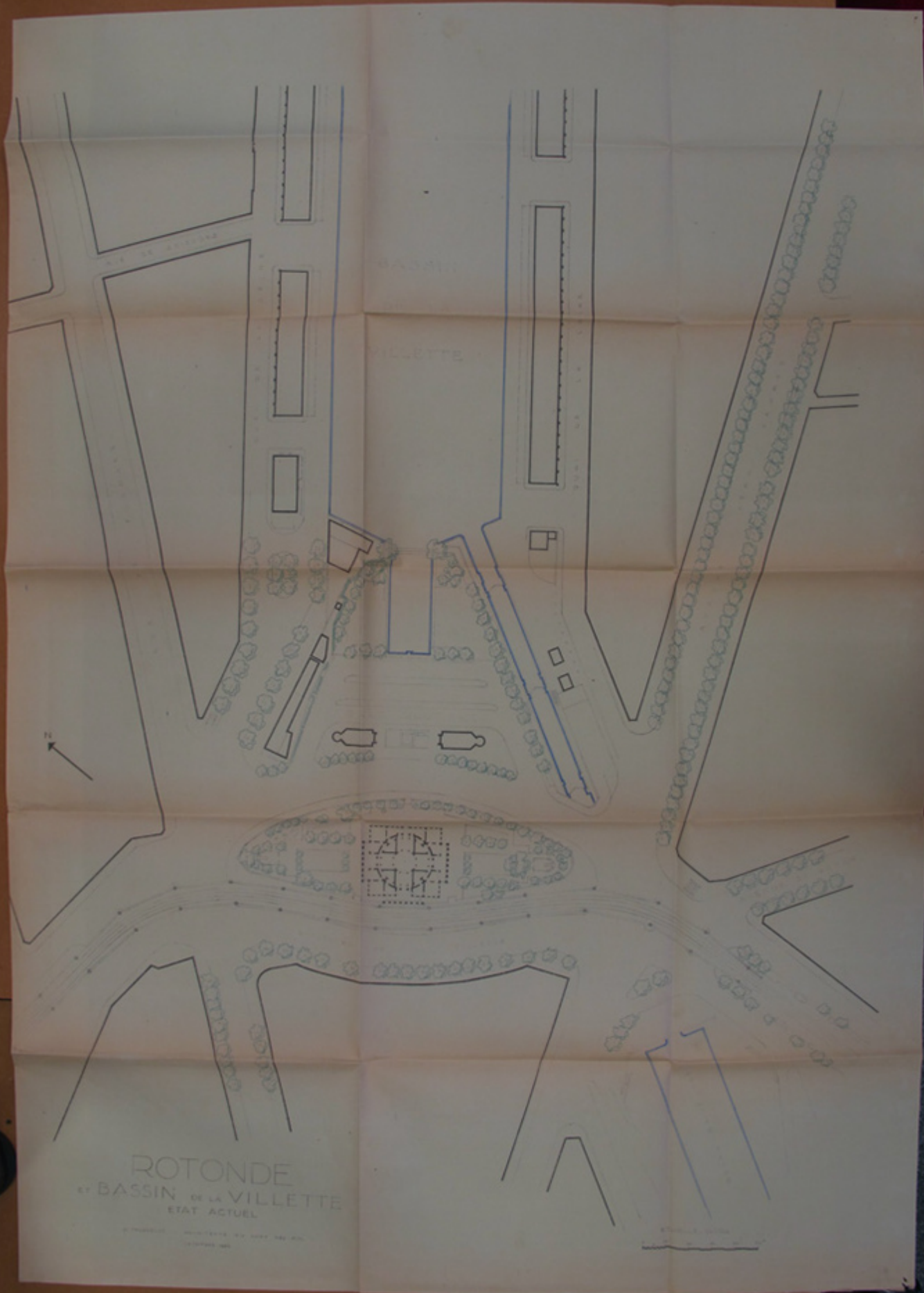
ÉCHELLE 1:5000  
100 M



ROTONDE  
DU BASSIN DE LA VILLETTE  
PROJET D'AMENAGEMENT

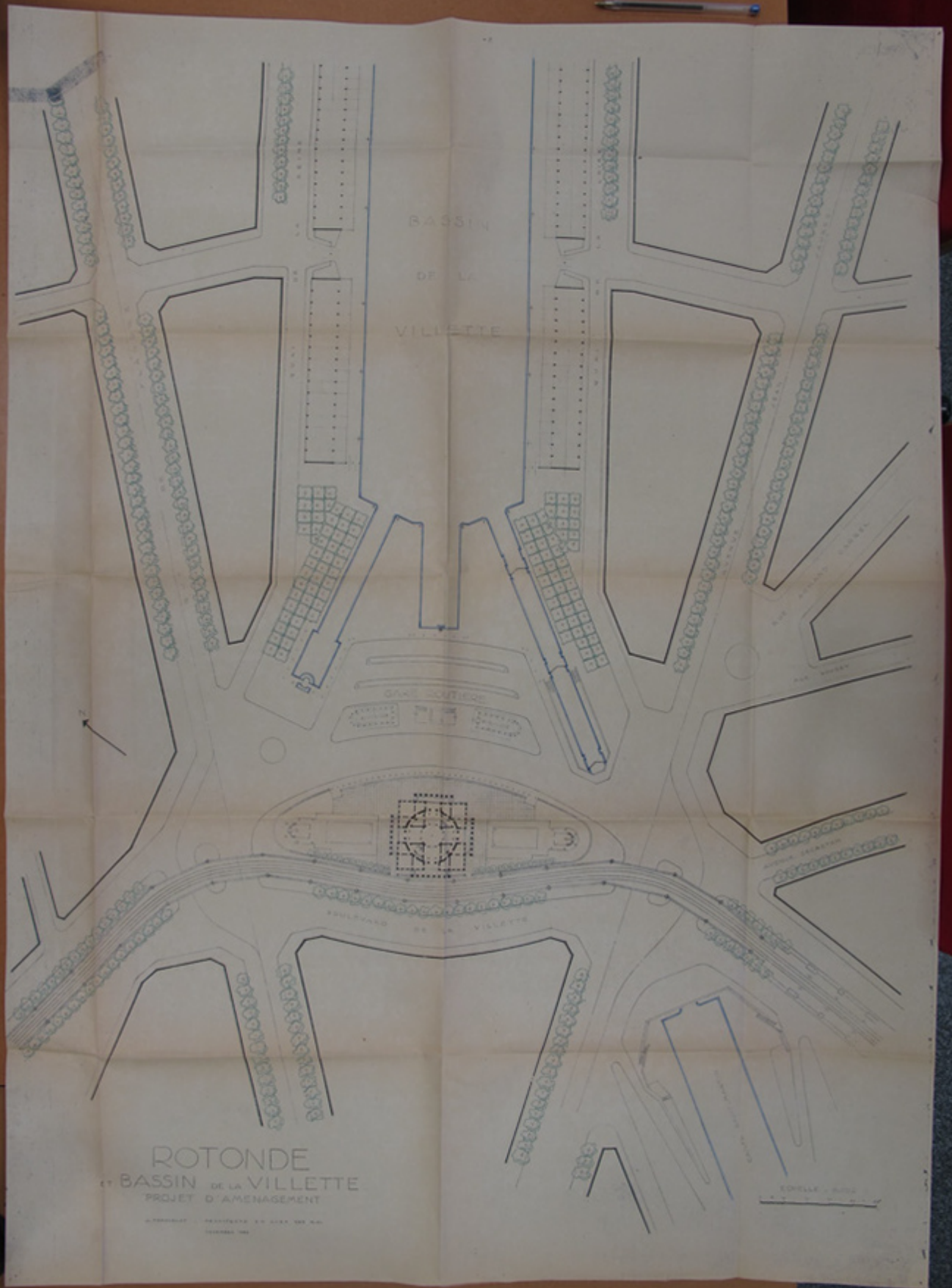
■ ZONE DE JUVENILES  
A CLASSER COMME SITE





ROTONDE  
ET BASSIN DE LA VILLETTE  
ETAT ACTUEL

ÉCHELLE 1:5000



ROTONDE  
et BASSIN DE LA VILLETTE  
PROJET D'AMENAGEMENT

PROJET D'AMENAGEMENT - REALISE PAR ALAIN BOUQUIN  
1980

E. CHIFFOLEAU - 1980